

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION (MTNMA)

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI 35/C/MTNMA/WARDIP/2025

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE SUR LES INFRASTRUCTURES
NUMERIQUES

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et (c) simplifier l'accès aux services en ligne.

Dans le cadre du Volet 2. Développement et intégration du marché de la connectivité, le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) qui assistera le Gouvernement Mauritanien pour « **le recrutement d'un consultant "Firme" pour la Mise en place d'un Système d'Information Géographique sur les infrastructures numériques** ».

La mission, objet des présents avis vise à établir un état des lieux sur les infrastructures de la SDIN, et de proposer un système géographique (SIG) pour la gestion et le suivi de ses infrastructures, en coordination avec les autres acteurs concernés (Ministère et Régulateur).

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firmes), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale daté de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et mars 2025

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)
Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

- 1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :
 - Une lettre de motivation signée ;
 - Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
 - La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
 - Les références et les expériences dans le domaine

Le personnel clé n'est pas évalué à ce stade.

- 2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution du client **reconnu**.

- 3) La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				
i+1				

- 1) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard le **jeudi 18 septembre 2025 à 12h00 (GMT)**, à l'adresse suivante :

A l'attention de :

Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)

Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacem Ould Moctar El Hacem

Nouakchott, Mauritanie

Téléphone : +222 49 72 71 70

Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr

- 2) Toute fausse déclaration d'expérience entrainera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
- 3) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivi, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d'une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n'a pas été envoyé par voie électronique.
- 4) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critères	Note
1. Expériences générales dans le domaine des infrastructures numériques.	20
2. Expériences dans la mise en place des projets SIG	20
3. Expériences dans la mise en place de SIG d'infrastructures numériques similaires à la mission demandée	30
4. Expériences dans le secteur des télécommunications, y compris la gestion des réseaux	20
5. Réalisation de missions en Afrique dans des contextes présentant des défis similaires en termes d'infrastructure et de logistique que ceux en Mauritanie	10
Total	100

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à soumettre une offre technique et financière. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 3 et si nécessaire aux critères 4 et 5 sera sélectionné.